

tion qui auraient eu lieu dans la province du Manitoba, durant les dernières élections. Il aurait fait aussi bien de ne pas parler de cette question, mais il suit en cela l'exemple que donnent les journaux libéraux et quelques orateurs libéraux, qui semblent considérer une accusation comme prouvée, dès qu'elle est portée; mais il n'a pas leur excuse, car dans ce cas-ci la cause a été entendue.

D'une extrémité à l'autre de ce pays et même partout en Angleterre, ce fait a été connu, que des accusations de méfaits étaient portées contre les présidents d'élection et les candidats conservateurs au Manitoba proclament ces accusations comme si elles eussent été entièrement prouvées. Eh bien! le gouvernement libéral du Manitoba hâta les procédures dans ces causes, de nombreux changements de juridiction furent obtenus, afin d'assurer leur condamnation si possible; mais quel fut le résultat de ces procès? Sur vingt-sept personnes ou plus, contre qui des accusations avaient été portées, une seule condamnation a été obtenue.

Tous les autres accusés ont été acquittés, faute de preuves, et les avocats libéraux dirigeant la cause contre l'honorable Hugh-John Macdonald, qui nous manque ici, ce soir, ont déclaré en cour, qu'il n'y avait pas l'ombre d'une preuve à l'appui de l'accusation de corruption personnelle portée contre lui. Bien qu'on l'ait accusé de supposition de personne, de manipulation de bulletins et de s'être rendu coupable de manœuvres frauduleuses, les avocats du parti admirent que ces accusations n'étaient pas fondées.

Maintenant, quant à ce qui regarde le service public, l'honorable chef du gouvernement a donné une fausse interprétation aux paroles dont s'est servi l'honorable chef de l'opposition, en accusant ce dernier, d'avoir dit que les commissaires étaient des espions du service public. J'ai écouté mon honorable ami et j'ai compris, par ses paroles, qu'il voulait dire, que le service public était infesté, de fond en comble, d'émissaires et d'espions, et cette déclaration est aussi vraie que paroles d'Évangile. N'importe qui, en allant aujourd'hui dans le département de l'Intérieur, ou en tout temps depuis les dernières élections, peut se convaincre que l'honorable chef de l'opposition, avait raison de dire que ce département est devenu un repaire d'émissaires et d'espions.

Tout homme sentant qu'il appartient au parti au pouvoir et qui désire obtenir une promotion, s'efforce de trouver, s'il est possible, une accusation à porter contre un fonctionnaire supérieur, afin d'obtenir cette position pour lui-même. Je dis, que d'une extrémité à l'autre de ce pays, les employés publics, qui n'ont pas les idées politiques du parti au pouvoir, sentent leurs positions en danger. Nul d'entre eux n'ignore qu'un mot échappé dans l'intimité peut être rapporté contre lui.

Il y a de la crainte, l'on tremble, tout est démoralisation, confusion dans le service public, et il en sera toujours ainsi tant que le parti au pouvoir, n'étant pas assez fort pour résister aux assauts de ses partisans affamés, prêterait l'oreille à leurs demandes et tout en assurant que pas un homme ne sera destitué avant qu'une accusation ait été portée et une enquête tenue, il agit d'après un principe différent. L'honorable premier ministre n'a-t-il pas dit que personne ne serait destitué sans accusation et sans enquête? Il l'a dit. Mais un jour viendra, où je pourrai dans cette Chambre lui citer des douzaines d'exemples d'hommes qui ont servi fidèlement leur

M. FOSTER.

pays pendant dix, douze et peut-être même une vingtaine d'années, contre qui aucune accusation n'a été portée, et qui, cependant ont été destitués. La première annonce qui leur en est faite, l'est, par un avis de leur chef, que leurs services ne seront plus requis après un certain temps.

Prenez le cas d'un homme, nommé sous l'administration libérale-conservatrice, qui a fait son ouvrage fidèlement, qui a bien servi le gouvernement pendant des années, à qui l'on n'a rien à reprocher, et qui a payé au fonds de pension, afin que s'il devenait incapable de travailler, sa femme et ses enfants bénéficient des versements qu'il a faits. Le parti opposé arrive au pouvoir, et cet homme est destitué simplement parce qu'il est conservateur, et le gouvernement retient l'argent qu'il a payé au fonds de pension. Je demande à l'honorable premier ministre, qui vient de quitter la chambre, s'il croit ce procédé honnête et juste. Cependant, cela a été fait, et avant que la session soit beaucoup plus avancée, ces faits seront portés à l'attention de cette Chambre—et, cela n'empêche pas l'honorable chef du gouvernement d'avoir l'effronterie et l'audace de se servir de semblables expressions à l'adresse de l'honorable chef de l'opposition (sir Charles Tupper), de se lever, et de déclarer à la face du pays, qui, d'une de ses extrémités à l'autre, a vu des exemples du même genre se produire, de se lever, dis-je, et de déclarer sur son honneur, qu'aucun homme n'a été ou ne sera destitué, à moins qu'une accusation n'ait été portée contre lui et qu'une enquête n'ait eu lieu.

L'honorable ministre des Chemins de fer (M. Blair), qui siège en arrière de lui, et qui a fait connaître publiquement à cette Chambre, la ligne de conduite qu'il entendait suivre à cet égard, qu'il donnerait probablement à un employé, occupant un rang élevé dans le service public et recevant un bon salaire, la chance de repousser les accusations portées contre lui—mais que cela lui était impossible dans le cas d'ouvriers, trop nombreux pour lui permettre de s'occuper de chacun de ces cas en particulier.

Savez-vous ce qui contribue aussi à démoraliser le service public?

Si en sa qualité de fonctionnaire public on fait bien son devoir, on a aussi sa propre dignité et le respect de soi-même, et il est loin d'être agréable de voir un meneur politique qu'on sait être son inférieur, nommé commissaire pour venir épier autour de son bureau, et nous sommer de comparaître devant lui pour répondre à des accusations. Un homme qui se respecte et tient à sa réputation est tenté de répondre: "Je préfère quitter le service plutôt que de me soumettre à une pareille indignité."

Des commissaires de cette nature parcourent actuellement le Nouveau-Brunswick, le Manitoba et les autres parties du pays. Je pourrais citer le nom d'un vieil et honnête employé qui pendant 15 ans a toujours fait son devoir comme gardien d'un édifice public—inoffensif autant qu'on peut l'être, respecté par les deux partis—qui a été mis à la porte uniquement parce qu'il a voté pour le candidat conservateur, et aujourd'hui, sa famille est sans moyen de subsistance.

Est-ce honnête? Est-ce une occupation convenable pour un parti composé de grands talents, de grands esprits, de grands hommes d'affaires?

Pourquoi le tarif n'est-il pas prêt, pourquoi n'a-t-on pas un projet arrêté au sujet du service rapide,